

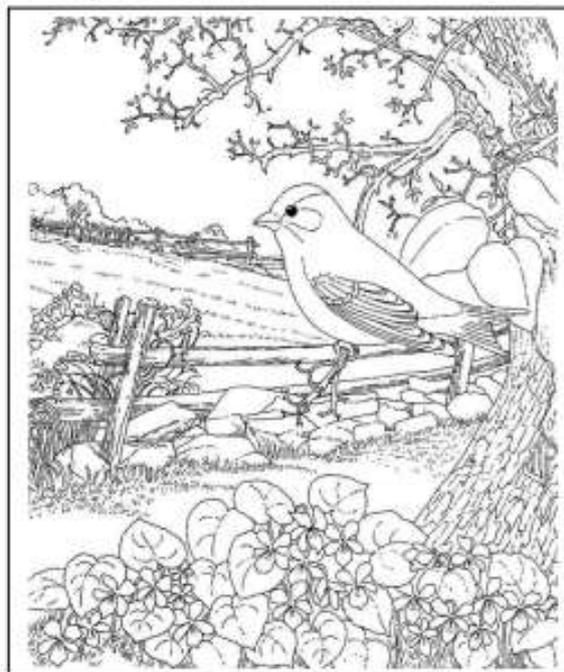
Le mot du Maire

Que cette année 2026 vous soit douce, pétillante et joyeuse.

Nicolas Pozo

« Il n'y a qu'une chose qui puisse rendre un rêve impossible, c'est la peur d'échouer. »

Paulo Coelho



1^{er} tour 15 mars
2nd tour 22 mars
ELECTIONS
MUNICIPALES
2026

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES, APPELEZ LE**



29 avril - 13 mai 1945

Premier vote des femmes aux élections municipales

21 octobre 1945

Premier vote des femmes dans un scrutin national (référendum et Assemblée constituante). 33 femmes sont élues membres de l'Assemblée nationale constituante (17 communistes, 6 socialistes, 9 MRP, 1 PRI.).



En cours ou terminés

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.
Ce journal est offert par la commune.

Chapitre en pause pendant les élections.

Les commerces sur notre commune (suite au prochain numéro)

Boulangerie 27 rue Montgaudier 01 60 55 90 99 <https://www.facebook.com/beaumont.pain/>



Lundi : 6h30 / 19h30
Mardi : 6h30 / 19h30
Mercredi : Fermé
Jeudi : 6h30 / 19h30
Vendredi : 6h30 / 19h30
Samedi : 6h30 / 14h00
Dimanche : 7h00 / 13h00



Institut de beauté

L./Ma./J./V : 10H/18H30
S : 9H/15H
Me/D : Fermé

Salon de coiffure 10 rue Montgaudier



Nathalie Pineau
06 11 11 36 64
Ma./J./V : 9H-12H /
14H-18H
Me : 9H-12H
S : 9H-13H
D/L : Fermé



<https://www.instagram.com/jolisensholistique/>

52 rue Montgaudier
77890 Beaumont-Du-Gatinais

0695215816
jolisensholistique@gmail.com
Jolisens.fr

Pharmacie Richard et Angles 28 rue Montgaudier



01 64 29 90 31
L/M/M/J/V : 9H-12H / 14H-19H
S : 9H-12H30
D : Fermé
<https://www.mypharma.fr/pharmacie/pharmacie-richard-et-angles>

Supérette



37 rue
Montgaudier

TLJ : 8H-22H

Bar Tabac



01 64 29 94 08

L/Ma/J/V :
7H-18H30
Me : 7H-
12H30
S : 8H-12H30
D : Fermé

2 Rue Montgaudier

Garage Société Nouvelle
Gâtinais Automobile – Motrio
2 rue du Pont
01 64 29 90 18
<https://www.motrio.fr/garage-reparateur/ste-nouvelle-gatinais-automobiles-3141>



L/M/M/J/V : 8H-12H / 13H30-19H S : 8H-12H D : Fermé

Bella Pizza

22 rue Montgaudier
TLJ : 11H-15H / 18H-23H
01 64 78 57 90
<https://bella-pizza-77.fr/>



Friperie

22 rue Montgaudier
06 08 69 45 23
M/M/J/V/S : 9H-12H /
13H30-18H
D/L : Fermé
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553569988893>

Avril en fête

Le bus « MuMo »

Les 7 et 8, un bus autour de l'art contemporain et de l'exposition « Anima » sera stationné sur le parking de la salle polyvalente. Des ateliers sont prévus pour les enfants de l'école Rosa Bonheur, ceux de l'accueil de loisirs et pour des résidents des « Jardins de Chagot ». Un temps de « restitution » **ouvert à tous** se déroulera le **mercredi 8 avril entre 16h30 et 18h**.



Concerts de poche

Comme l'an dernier, les concerts de poche reviennent travailler avec les résidents des « Jardins de Chagot » et les élèves de l'école Rosa Bonheur. A l'issue de ce partenariat, **le concert se déroulera samedi 11 avril 2026 à 15h**.

Programmation : **LUSKAD**, *Concert chorégraphié ; Tozzola, Bonis, Barbara...*

Annelise CLEMENT, clarinette basse

Marion ALLAIN, clarinette basse

Marina CHOJNOWSKA, danse

Enfance

Inscriptions à l'école

Entre le 2 mars et le 11 avril, prenez contact avec la Mairie de Beaumont du Gâtinais pour l'inscription de vos enfants afin de prendre RDV et de connaître la liste des documents indispensables.



Centre de loisirs

Pour les inscriptions des vacances de Printemps, contact : 01 64 29 90 33 - 06 35 50 44 07

Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le site de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing : <https://www.ccgvl77.fr/alsh-beaumont-du-gatinais>

Accueil des jeunes enfants

Si vous cherchez un mode d'accueil pour les enfants d'âge pré scolaire, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing, les listes d'assistantes maternelles agréées, mais aussi des informations pratiques :

<https://www.ccgvl77.fr/le-ram>

Le droit de vote en France

À la Révolution

Avant la Révolution, les citoyens ne votaient pas. Le roi dirigeait le pays et les habitants ne pouvaient pas

donner leur avis.



En 1791, les auteurs de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ont souhaité donner aux Français le droit de vote. **Mais seuls les hommes de plus de 25 ans, assez riches pour payer un impôt, avaient la possibilité de voter.**

Il faut attendre 1848 pour que tous les hommes, âgés de plus de 21 ans, obtiennent ce droit.

Et les femmes, alors ?

Les hommes pensaient que le rôle des femmes était de rester à la maison pour s'occuper des enfants et faire le ménage. Elles n'avaient donc pas de temps pour faire de la politique.

Et puis, pour certains, les femmes étaient incapables de décider seules pour qui voter. L'Église avait alors beaucoup d'importance dans la société. Les femmes risquaient de suivre l'avis du prêtre et de voter



comme lui.

Elles ont gagné leur droit de vote

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des femmes ont montré leur très grand courage, en luttant contre l'armée allemande. Elles se sont engagées dans la Résistance. Elles ont pris de très grands risques, pour communiquer des messages secrets, transporter des armes... **Après la guerre, le gouvernement du Général de Gaulle a dû reconnaître la citoyenneté des femmes : elles ont obtenu le droit de vote et le droit d'être élues. Elles ont voté la première fois en 1945 pour choisir leur maire. Les premières sénatrices ont été élues en 1946.**

Droit de vote à 18 ans

En 1974, le président Giscard d'Estaing a autorisé les jeunes à voter dès l'âge de 18 ans.

Source : <https://www.lilavie.fr/l-info-c-est-clair/toutes-les-fiches/le-droit-de-vote/9-un-peu-d-histoire>

Pour aller plus loin

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire>

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/21-avril-1944-les-francaises-obtiennent-le-droit-de-vote>

<https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/le-suffrage-universel/la-conquete-de-la-citoyennete-politique-des-femmes/chronologie-du-droit-de-vote-et-d-eligibilite-des-femmes>